



## Concept de protection pour l'Hotellerie sous Covid-19 / Valable à partir de lundi 13 septembre 2021

Chers hôtes

Comme vous savez probablement, le Conseil fédéral a renforcé le concept de protection actuel avec effet au lundi 13 septembre 2021.

Nous aimerions vous informer des mesures de sécurité renforcées de notre conseil fédéral ainsi que sur certaines mesures qui sont de la compétence de la direction de l'Hôtel Bellevue au Lac :

1. Les clients de l'hôtel doivent être munis d'un certificat Covid ou d'une confirmation valide d'un test négatif lors de leur enregistrement. La réception de l'hôtel vérifiera la carte de vaccination ou la confirmation d'un test négatif pour la validité. Les certificats doivent correspondre aux données du passeport ou de la carte d'identité.
2. Les clients de l'hôtel qui ne possèdent pas l'un de ces certificats peuvent séjourner, mais ne sont pas admis au buffet du petit déjeuner.
3. Les clients de l'hôtel qui souhaitent prendre leur repas du soir au restaurant ou sur la terrasse du Bar doivent également montrer leur documents. Le personnel du restaurant reçoit chaque jour une liste des clients qui ont déjà été contrôlés. Si, après l'arrivée à l'hôtel, vous souhaitez consommer quelque chose au bar ou au restaurant avant d'avoir été enregistré, vous serez contrôlé pour la première fois par un de nos collaborateurs au restaurant.
4. Les passants qui souhaitent visiter notre restaurant sont soumis aux mêmes contrôles stricts et ne seront pas admis s'ils ne disposent pas des documents requis.
5. Si un client de l'hôtel présente un certificat d'un test négatif, il doit s'assurer qu'il n'expire pas pendant son séjour. Les résultats des tests sont valables pendant 48 heures à partir du moment où le test est effectué. Si cette situation s'applique à vous, les dispositions nécessaires pour un autre test devront être prises immédiatement après votre arrivée. Notre personnel vous aidera à organiser un autre test dans une pharmacie proche de l'hôtel.



6. Les jeunes de moins de 16 ans n'ont pas besoin de présenter un certificat ou un résultat de test négatif.
7. L'obligation de porter un masque s'applique toujours partout dans les espaces publics de l'hôtel, sauf dans les restaurants, sur la terrasse et dans le jardin de la piscine, mais il est obligatoire dans la bibliothèque.
8. Le personnel de la réception est en droit de demander avant le check-in si les personnes ont des problèmes ou des symptômes tels que maux de tête, perte du goût, malaise, fièvre, etc.
  1. Ils peuvent également prendre la température corporelle par voie électronique
  2. ou à la demande du client qui souhaite s'enregistrer.
9. La direction et le personnel de l'hôtel feront tout pour vous protéger au mieux :
  - a) Nettoyer les tables et les chaises dans les restaurants après chaque changement de clients.
  - b) Ne pas utiliser de nappes, mais des serviettes en papier, se laver les mains fréquemment, porter des masques dans le restaurant et dans toutes les zones où il y a un contact avec les
  - c) Clients.
  - d) Plexiglas au buffet du petit-déjeuner. Vous pouvez voir le riche buffet du petit-déjeuner, mais il sera organisé et remis par notre personnel.
  - e) Le café et le thé sont également servis à votre table par nos collaborateurs.
  - f) Dans toutes les chambres, il n'y a que des unités de climatisation individuelles et aucun système de refroidissement central de l'air de manière centralisée. Ce concept améliore considérablement la qualité de l'air dans toutes les chambres.

Nous espérons qu'avec toutes ces instructions, nous pourrons apporter notre contribution à la lutte contre la pandémie de Corona. Nous sommes certains que vous comprendrez ces mesures et nous serons heureux de vous aider si vous avez des questions ou des problèmes.

Dans cette perspective, tous nos collaborateurs & collaboratrices vous souhaitent un très bon séjour au Bellevue au Lac malgré cette pandémie.

Charles J.P. Helbling, Directeur

Lugano, 11 septembre 2021